

## MISSION DE MAITRE FORMATEUR spécificité maternelle

### TEXTES REGLEMENTAIRES

- [circulaire n° 2016-148 du 18-10-2016](#) relative aux missions des formateurs des premiers et seconds degrés
- [Décret n°2017-444 du 29 mars 2017](#) relatif à l'obligation de service et missions des personnels enseignants
- [Note de service n°2016-070 du 26-4-2016](#) relative aux modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public.

### PROFIL DE LA MISSION :

Ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAFIPEMF. Le maître formateur (PEMF) est un enseignant chargé de classe et déchargé partiellement pour assurer des missions de formation initiale et continue. Il exerce plutôt en classe maternelle.

### SPECIFICITES DE LA MISSION :

Disposer des compétences professionnelles du formateur, regroupées en 4 domaines :

- 1- Penser, concevoir, élaborer,
- 2- Mettre en œuvre, animer,
- 3- Accompagner l'individu et le collectif
- 4- Observer, analyser et évaluer.

### MISSIONS :

#### Formation initiale

- Accompagnement des professeurs des écoles stagiaires. Cet accompagnement comprend les visites, les entretiens, la rédaction des bulletins de visite et d'information, la saisie des compétences de chaque stagiaire dans l'application dématérialisée en vigueur, les échanges par mail, téléphone qui représentent le lien professionnel ainsi que l'aide à la prise de fonction (semaine d'août).

- Accueil en classe des professeurs des écoles stagiaires à des périodes déterminées en fonction de l'emploi du temps à la Faculté d'éducation (FDE Carcassonne).

- Accueil et/ou travail spécifique dans le cadre de dispositif d'aide mis en place pour des stagiaires en entrée dans le métier en difficulté.

Intervention en responsabilité dans des unités d'enseignement de la formation universitaire (pédagogie générale ou UE disciplinaires) selon une quotité horaire déterminée annuellement. Ces interventions qui comprennent la préparation des TD et la correction des évaluations sont programmées sur les journées de décharge mais également le mercredi si nécessaire.

- Accueil en classe d'étudiants en master 2- MEEF 1<sup>er</sup> degré en contrat alternance en lien avec des UE du master (recueil de données pour le mémoire, UE petite enfance par exemple). Visite étudiant master 2- MEEF 1<sup>er</sup> degré en contrat alternance au cours du stage de pratique accompagnée (entretien post-visite, rédaction du bulletin de visite, correction de l'écrit réflexif).

#### Formation continue

- Actions de formation d'équipes / en circonscription sous la responsabilité de l'IEN / encadrement de stages.

- Contribution aux pôles d'expertise départementaux / Elaboration de plans de formation individualisé en fonction des besoins.

### CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :

Outre une solide expertise pédagogique et didactique de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré et plus spécifiquement en maternelle, le CMF devra :

- Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle : observer et analyser
- Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages
- Élaborer une programmation de formation et des objectifs pédagogiques
- Élaborer des écrits professionnels et construire des ressources pédagogiques
- Installer un environnement bienveillant et sécurisant.
- Accompagner les individus et les équipes en facilitant les échanges en présence et à distance
- Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation

### ORGANISATION DU SERVICE

Les enseignants exerçant les fonctions de maître formateur dans le premier degré sont pour l'année scolaire 2023-2024 déchargés de leur service d'enseignement à hauteur de 1/3 du temps soit 288 heures allouées aux missions de maître formateur (8h x 36). L'organisation du service en lien avec la Faculté d'éducation ne permet pas le cumul de décharge sur ce type de mission.

### RECUEIL DES CANDIDATURES :

Les enseignants qui souhaitent postuler doivent transmettre au plus tard le **09 juin 2023** la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie à l'IEN de circonscription avec copie à l'adresse suivante : [diper11@ac-montpellier.fr](mailto:diper11@ac-montpellier.fr)

**FORMATEUR**

**FICHE DE CANDIDATURE**

Nom – Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone/mail : .....

Affectation durant l'année scolaire 2022 / 2023 :

.....

TITRES :

Visa :

à transmettre à l'IEN avec copie à la Division des personnels par mail [diper11@ac-montpellier.fr](mailto:diper11@ac-montpellier.fr)  
pour le 09 juin 2023